Image not found or type unknown

VEOLIA DYSFONCTIONNEMENT COMPTEUR

Par **nikigay**, le **17/02/2015** à **08:20**

Il y a 6 mois j'ai reçu une relance de VEOLIA concernant une facture de 1.100 euros soit 320m3 , au lieu des 7 à 10m3 habituels, facture qui ne m'avait pas été envoyée et prélèvement non effectué compte tenu du montant. Depuis je suis en litige avec VEOLIA , j'ai dû faire intervenir une entreprise qui a constaté aucune fuite, aucune réparation de fuite et aucun piquage sur mon installation.
A cette période il y a eu des fuites importantes sur la voix publique, nous en étions arrivés après de nombreux échanges avec VEOLIA à un accord de paiement sur 10 mois ainsi qu'une dépose de mon compteur VEOLIA à prévoir pour vérification. Mais hier à nouveau d'importantes fuites d'eau sur le réseau extérieur , relevé de mon compteur par mes soins, ce que je faisais régulièrement depuis ce problème de juillet 2014, sans qu'aucune anomalie ne se présente. Mais lors de ce relevé je constate à nouveau une surconsommation de plus de 40m3 en 15 jours. Donc contact immédiat avec VEOLIA qui consent à précipiter le RDV pour la dépose du compteur et me donne RDV pour le 25 février 2015. Je précise que mon installation d'eau est récente puisqu'elle a été entièrement refaite lors de la rénovation de mon pavillon il y a 4 ans et que tous les tuyaux passent par ma cave et sont visibles et qu'enfin une fuite de 320m3 aurait inondé entièrement mon sous-sol. Je ne peux qu'espérer que VEOLIA reconnaîtra un dysfonctionnement du compteur. A défaut, quel recours puis-je avoir ? Merci de me conseiller devant ce problème.

Par **domat**, le **17/02/2015** à **10:01**

bjr,
vous devez contacter le médiateur de l'eau dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous:
Médiation de l'eau
BP 40 463
75 366 PARIS CEDEX 08
cdt

Par **ocs**, le **18/02/2015** à **02:00**

signalez aussi votre cas sur :

http://eau-iledefrance.fr/contact/

(association indépendante d'usagers de l'eau) ils pourront peut-être vous conseiller et vous appuyer.

Par **fuuite**, le **09/05/2016** à **15:32**

Bjr avez-vous obtenu satisfaction? je suis dans le même cas, problème de facturation VEOLIA suite à relevés ISTA. 1100 € de charges au lieu des 300 habituels !

Par **Wloch**, le **15/12/2018** à **08:12**

Bonjour. En début d'année ma fille et son conjoint ont reçu une facture sur consommation en eaux de 1600Euros.(prés de 800 mètres cubes...!) Or, habituellement leur consommation est d'une vingtaine de mètres cubes. Contactés, Véolia nous à demandé de faire vérifier toutes les arrivées d'eaux par un plombier.A nos frais. Bilan, RAS aucune fuite. Origine évoquée ,le compteur défaillant.(Le domicile est une petite maison de 60 mètres carrés composée d'une pièce au RDV et de 2 chambres et une salle d'eau à l'étage. Par 2 fois des courriers recommandés ont été expédiés à la direction Véolia pour les prier de prendre en considération l'incohérence. Aucune réponse. Nous venons de recevoir un courrier d'un huissier qui a été mandaté par Véolia pour nous enjoindre de payer la totalité de cette somme sans délais....! Quelqu'un serait-il en mesure de nous conseiller....? Christian

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés